



Le 26 mars 2013

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,
Madame la Députée, Monsieur le Député,

Plus tôt ce mois-ci, j'ai été nommée directrice parlementaire du budget (DPB) par intérim par le gouverneur en conseil.

Comme le précise la *Loi sur le Parlement du Canada*, le DPB a un mandat législatif distinct à l'intérieur de la Bibliothèque du Parlement. Dans le cadre de mon rôle de gérance temporaire, je veillerai à l'exécution de ce mandat pour appuyer les parlementaires et le travail important qu'ils accomplissent au nom de tous les Canadiens.

Le Parlement peut compter depuis toujours sur l'expertise et le dévouement des employés de la Bibliothèque, et l'équipe du Bureau du DPB ne fait pas exception. Les cadres supérieurs de l'équipe du DPB collaboreront étroitement avec moi au cours de l'intérim afin de maintenir l'excellence des produits et des services fournis aux parlementaires et aux comités parlementaires.

Vous continuerez d'avoir accès aux produits du DPB sur le site Web du DPB ou en composant le 613-9928026.

Sonia L'Heureux
Directrice parlementaire du budget (par intérim)